

JEUDI 27 FÉVRIER 2020

L'an deux mille vingt, le vingt-sept février, à vingt heures, les membres du Conseil Municipal de la Commune de RIVARENNES, légalement convoqués le vingt-et-un, se sont réunis en séance publique ordinaire sous la présidence de Madame Agnès BUREAU, Maire.

Etaient présents (es) MMES et MMS les Conseiller (es) Municipaux :

Agnès BUREAU	Michel ALLARD	Roger BOYER	Sylviane DUBOIS
Gérard BAZIN	Philippe RÉAL	Gérald SALMON	Sophie BUSSEREAU
Nicolas PERREAU	Eric PACILLY		

Absente excusée : Maëlle LE TARNEC

Absents : Marie LE BAS – Arnaud ROUSSEAU – Virginie DUVAULT – Nadine BLOTTIN

Secrétaire de séance : Sophie BUSSEREAU

Le compte-rendu de la dernière réunion est lu, approuvé et signé.

Délibération n° 02/2020/08 : Vote des taux d'impositions 2020

Madame le Maire informe le Conseil Municipal que l'état 1259 de notification des taux d'imposition 2020 n'est pas encore parvenu aux Communes. La DDFIP (Direction Départementale des Finances Publiques) a rédigé une note explicative sur le vote des taux en 2020 : la réforme de la fiscalité locale entraîne une modification du vote des taux et précise que pour 2020 il s'appliquera un gel des taux de TH qui restent à leur valeur de 2019. Par conséquent le taux de cette dernière ne doit pas être modifié. Une décision de reconduction du taux n'est pas nécessaire.

Elle donne ensuite lecture du rapport du comité de finances qui a eu lieu le 18 février dernier. Les membres de ce comité proposent de ne pas augmenter les taux d'imposition de Taxe Foncière.

Le Conseil Municipal, après en avoir délibéré, procède au vote et décide par 6 voix « pour » 4 voix « contre » d'augmenter les taux d'impositions pour l'année 2020 comme suit :

- Taxe Foncière sur les Propriétés Bâties : + 0.50 % soit **21.13 %**
- Taxe Foncière sur les Propriétés Non Bâties : + 0.50 % soit **49.52 %**.

Délibération n° 02/2020/09 : Vote du Compte de Gestion 2019

Madame le Maire présente le Compte de Gestion 2019 établi par le Receveur Municipal, qui présente un montant des titres à recouvrer et des mandats émis conforme aux écritures de sa comptabilité administrative.

Le Conseil Municipal, après en avoir délibéré, vote à l'unanimité le Compte de Gestion 2019.

Délibération n° 02/2020/10 : Vote du Compte Administratif 2019

Madame le Maire quitte la salle.

Le Conseil Municipal, réuni sous la présidence de Monsieur Michel ALLARD, adjoint, délibérant sur le compte administratif de l'exercice 2019 dressé par Madame Agnès BUREAU, Maire, après s'être fait présenter le budget primitif et les décisions modificatives de l'exercice considéré, lui donne acte de la présentation faite du compte administratif, lequel peut se résumer ainsi :

	Fonctionnement		Investissement		Ensemble	
	Dépenses	Recettes	Dépenses	Recettes	Dépenses	Recettes
Résultats 2018 reportés	0,00 €	143 478.11 €	54 237.84 €		13 539.66 €	136 015.84 €
Réalisations 2019	572 835.12 €	631 925.54 €	125 503.48 €	117 886.58 €	698 338.60 €	749 812.12 €
TOTAUX	572 835.12 €	775 403.65 €	179 741.32 €	117 886.58 €	752 576.44 €	893 290.23 €
Résultats de clôture		202 568.53 €	61 854.74 €			140 713.79 €
Restes à réaliser 2018			31 093.00 €	9 163.00 €	31 093.00 €	9 163.00 €
Totaux cumulés			92 947.74 €			143 478.11 €
Résultats définitifs		202 568.53 €	83 784.74 €			118 783.79 €

- Constate les identités de valeurs avec les indications du compte de gestion relatives au report à nouveau, au résultat de fonctionnement de l'exercice et au fonds de roulement du bilan d'entrée et du bilan de sortie, aux débits et aux crédits portés à titre budgétaire aux différents comptes.
- Reconnaît la sincérité des restes à réaliser
- Vote et arrête les résultats définitifs tels que résumés ci-dessus à l'unanimité.

Délibération n° 02/2020/11 : Affectation du résultat 2019

Le Conseil Municipal,

- Après avoir voté le Compte Administratif 2019 qui fait apparaître un excédent d'exploitation de 202 568.53 €
- Statuant sur l'affectation du résultat d'exploitation de l'exercice 2019,

☞ Décide **d'affecter à l'unanimité le résultat** d'exploitation comme suit :

Pour mémoire prévision budgétaire (virement à la section de d'investissement) : 102 402.11 €

Déficit d'investissement 2019	: 61 854.74 €
Restes à réaliser en dépenses	: + 31 093.00 €
Restes à réaliser en recettes	: - 9 163.00 €

= part minimum à affecter à l'investissement	: 83 784.74 €
Reprise du solde de clôture en fonctionnement	: 202 568.53 €

SOLDE DE CLOTURE DISPONIBLE	: 118 783.79 €

A inscrire au Budget Primitif 2020 :

001 : Solde d'investissement reporté en dépense d'investissement	:	61 854.74 €
002 : Résultat de fonctionnement reporté en recette de fonctionnement	:	118 783.79 €
1068 : Affectation en recette d'investissement	:	83 784.74 €

Délibération n° 02/2020/12 : Vote du Budget Primitif 2020

Madame le Maire présente la proposition de budget primitif 2020 étudiée par le comité consultatif des finances.

Le Conseil Municipal, après en avoir délibéré, procède au vote à main levée

- Vote par 9 voix « pour » et 1 abstention :

☞ La section de **fonctionnement** du Budget Primitif Communal 2020 qui s'équilibre en dépenses et recettes de fonctionnement à la somme de **695 035.79 €**.

- Vote à l'unanimité :

☞ La section **d'investissement** du Budget Primitif Communal 2020 qui s'équilibre en dépenses et recettes d'investissement à la somme de **290 537.74 €**.

Comptes-rendus de réunions

Réunion du comité « communication » : Agnès BUREAU

Mise en place près du rond-point d'un pupitre expliquant l'histoire de la poire tapée. Monsieur PACILLY a proposé un texte, reste à choisir les photos.

Conseil d'Ecole : Agnès BUREAU

Effectifs : 184 élèves sur les trois communes. 22 en petite section de maternelle, 17 en moyenne section, 17 en grande section, 22 en CP, 17 en CE1, 33 en CE2, 30 en CM1 et 26 en CM2, soit une moyenne de 23 enfants par classe.

Organisation et dates des spectacles, poste d'ATSEM à Rivarennnes et demande de matériel et de travaux.

Commission culture de la CCTVI : Sylviane DUBOIS

Choix du film pour le cinéma en plein air organisé dans le cadre du PACT le 12 septembre prochain. Une animation sera à prévoir sur la journée. Possibilité de faire venir des groupes.

La manifestation « Rivarennnes en fête » organisée à cette même période n'aura pas lieu cette année.

Commission « contrôle de la liste électorale » : Philippe RÉAL

Les radiations et inscriptions de la liste électorale acceptées par Madame le Maire ont été validées par la commission.

Commission « mutualisation » de la CCTVI : Philippe RÉAL

Cette réunion a eu lieu à la MARPA d'Artannes. Une étude est prévue sur le territoire auprès des associations et des collectivités afin d'analyser l'existant (domaine de la santé, des loisirs etc ...) à l'égard des personnes âgées. Vérifier ce qu'il y a à mettre en œuvre et sous quelle forme.

Commission « Aménagement du Territoire » de la CCTVI : Philippe RÉAL

- Aire des gens du voyage : trois communautés de communes se réunissent pour la gestion des huit aires sous le nom de CAO.
- Hébergements d'urgence : ceux-ci ont été bien occupés.

Questions diverses

Permanences pour les élections municipales :

Le Conseil Municipal organise les permanences des élections municipales du 15 mars prochain.

Problème de chasse à courre sur la commune :

Monsieur PACILLY, alors qu'il circulait en vélo, s'est retrouvé au milieu d'une chasse à courre sur la route. Madame le Maire indique qu'un flyer concernant ce sujet a été déposé dans la boîte aux lettres de la mairie. Des abus ont été constatés le 15 février près du stade alors que les enfants jouaient au football.

La commune a la possibilité de prendre un arrêté interdisant la chasse à courre sur son territoire.

Problème des coupures de courant :

Un élagage des arbres a été effectué. Malgré les fortes rafales de vent de cette semaine, il n'y pas eu de coupures de courant. Cependant on constate des problèmes de câbles qui pendent « route de Menuet ».

Un courrier sera adressé au SIEIL.

Madame le Maire remercie l'ensemble des conseillers municipaux pour leur implication pendant le mandat.

La séance est levée à 22 H 10

N° délibération	Objet	Nomenclature	N°
02/2020/08	Vote des taux d'impositions 2020	Vote des taux	722
02/2020/09	Vote du Compte de Gestion 2019	Compte de Gestion	713
02/2020/10	Vote du Compte Administratif 2019	Compte Administratif	7122
02/2020/11	Affectation du résultat 2019	Affectation du résultat	713
02/2020/12	Vote du Budget Primitif 2020	Budget Primitif	7121

Noms et Prénoms	Signatures	Noms et Prénoms	Signatures
Agnès BUREAU		Gérald SALMON	Fin de mandat le 15 mars 2020
Michel ALLARD		Sophie BUSSEREAU	
Roger BOYER		Maëlle LE TARNEC	Absente
Sylviane DUBOIS		Arnaud ROUSSEAU	Absent
Gérard BAZIN	Fin de mandat le 15 mars 2020	Eric PACILLY	Fin de mandat le 15 mars 2020
Philippe RÉAL		Virginie DUVAULT	Absente
Nadine BLOTTIN	Absente	Nicolas PERREAU	
Marie LE BAS	Absente		